

## Des bus plus longs entre Saint-Lazare et Nation

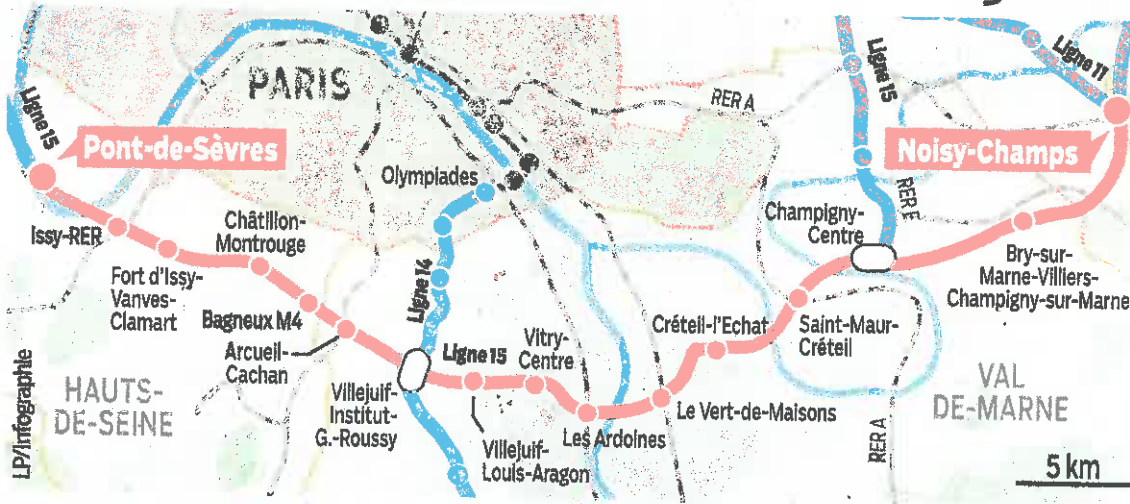
**A** partir de ce matin, les usagers du Mobilien 26 (Saint-Lazare-Nation) devraient être moins à l'étroit dans les bus. La RATP et le Stif (syndicat des transports d'Ile-de-France) vont en effet équiper cette ligne très fréquentée d'une trentaine de véhicules articulés. Ces bus d'une centaine de places (contre 65 places aujourd'hui) permettront d'augmenter les capacités d'accueil de la ligne de près de 15 % en semaine et de 25 % durant les week-ends. De quoi répondre à la fréquentation croissante du Mobilien 26 qui traverse cinq arrondissements, croise toutes les lignes de métro (à l'exception des 8 et 10), permet des correspondances avec quatre RER et dessert les gares Saint-Lazare et du Nord. Parmi les plus chargées du réseau, cette ligne est empruntée en moyenne par 43 000 voyageurs chaque jour.

Pour permettre l'arrivée des bus articulés, près d'un tiers des 63 arrêts de la ligne a dû faire l'objet de travaux de voirie réalisés par la Mairie de Paris : allongement des quais, rehaussement des trottoirs, déplacement de certains points d'arrêt... L'opération bus articulés n'a en revanche pas nécessité d'investissement pour l'achat de matériel roulant. Les trente véhicules de grande longueur qui viennent grossir la flotte de la ligne 26 ne sont pas neufs. Il s'agit de bus déjà en service qui seront transférés d'autres lignes du réseau, moins fréquentées. Tous fonctionnent au diesel.

B.H.

### L'INFO DU JOUR

# Supermétro : donnez votre avis sur le premier tronçon



**L**e supermétro du Grand Paris entre dans une nouvelle étape avec le démarrage, aujourd'hui, de l'enquête publique sur son premier tronçon. Jusqu'au 18 novembre, les habitants vont pouvoir s'exprimer sur la ligne 15 sud du Grand Paris Express, qui doit traverser le Val-de-Marne en 2020 pour relier Pont-de-Sèvres (Hauts-de-Seine) à Noisy-Champs (Seine-Saint-Denis). Pas moins de 16 stations sont prévues sur les 33 km de ce premier segment.

Pour consulter le dossier d'enquête publique et donner leur avis, les habitants disposent de 28 lieux dans les mairies et préfectures et de 69 permanences des commissaires-enquêteurs, organisées dans chaqu-

ne des villes concernées par le tronçon.

Le dossier d'enquête publique présente le projet en détail. L'impact socio-économique ou environnemental du projet, son financement ou encore la question du déblaiement des déchets de chantier sont abordés. Cette phase de concertation doit permettre également de poser des questions propres à chacune des gares, comme celle de la qualité des correspondances avec les lignes de RER existantes.

Par leurs remarques, les habitants peuvent amender le projet, dont le dossier d'enquête publique fera ensuite l'objet d'un rapport du commissaire-enquêteur. C'est une phase nécessaire avant qu'un décret puis-

se être pris par le Conseil d'Etat pour déclarer le projet « d'utilité publique », ce qui doit permettre d'accélérer les acquisitions foncières. La Société du Grand Paris (SGP) doit acheter quelque 1 800 parcelles différentes le long de cette première portion de la ligne 15. **LOUIS MOULIN** Trois réunions publiques sont organisées à Montrouge (92), le 15 octobre à 20 h 30, salle du Beffroi, 2, place Emile-Cresp ; à Créteil (94) le 6 novembre à 20 h 30, Amphithéâtre C du site Boule de l'Université de Créteil, 5, rue André-Boulle ; à Noisy-le-Grand (93) le 14 novembre à 20 h 30 à l'espace Michel-Simon, 36, rue de la République. Plus d'informations sur [www.enquete-publicquellignerouge15sud.fr](http://www.enquete-publicquellignerouge15sud.fr).

### VOIX PUBLIQUE

## « Vendredi, tout est permis »

**V**endredi soir. Rue Amelot (Paris, XI<sup>e</sup>). Les fumeurs sont massés en grappes devant les bars de cette rue où l'on sort. La soirée est douce, on sent la fin de l'été. Un scooter effronté remonte l'artère en contresens sous les acclamations des fêtards parisiens. Pas de chance pour le conducteur du deux-roues, une voiture de police arrive en sens inverse et l'arrête. L'agent, se penche à sa fenêtre : « Vous allez faire demi-tour. Immédiatement ! » Sans attendre et sans moufter, le conducteur casqué engage sa manœuvre juste devant le Panic room, l'un des « spots » les plus courus de la rue Amelot. Les clients, entraînés par l'effet de groupe et l'alcool, s'agglutinent autour de la voiture des forces de l'ordre. Une jeune femme, la petite vingtaine, les cheveux orange et pas la langue dans sa poche, lance aux condés : « Vous n'allez pas lui mettre une prune ! C'est juste pour se garer ! » Le policier glacial : « Un sens interdit, c'est quatre points en moins sur le permis de conduire et 135 € d'amende, stationnement interdit, c'est 35 € ! » Le pilote du scooter essaie de s'esquiver discrètement, mais l'atmosphère qui prend de l'ampleur l'empêche d'avancer. La même jeune femme aux cheveux orange reprend : « Allez ! Vendredi tout est permis ! » La blague détend l'atmosphère, les policiers sourient, la foule s'écarte. Le conducteur du scooter, qui n'a jamais relevé sa visière, ni soufflé un seul mot, file sans demander son reste.

E.T.